



Votre passeport pour un voyage sans stress.

Voyagez librement et en toute sécurité grâce à notre assurance voyage annuelle. Vous pourriez bénéficier de rabais exclusifs en plus d'une couverture annuelle pour un nombre illimité de voyages, quels que soient votre âge ou votre état de santé¹. Notre régime annuel offre des options flexibles de paiement mensuelles ou annuelles et coûte généralement moins cher que les assurances pour voyage unique sur le marché². Votre voyage, notre protection.

Un monde de protection et de confort vous attend.

Vos voyages comprendront plusieurs des avantages et des protections hors pair ci-dessous. Contactez-nous pour en savoir plus sur toutes nos couvertures et obtenir une soumission.

Voyage

- ✓ L'assurance annulation et interruption de voyage³ prévoit une couverture pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ par assuré et par voyage, pour les frais liés à l'annulation ou à l'interruption de voyage, et pour la perte, le vol ou les dommages à vos bagages.
- ✓ Effectuez autant de voyages de 17 jours ou moins ou de 35 jours ou moins que vous le souhaitez durant l'année, sans limite de durée pour les voyages au Canada.
- ✓ Nous pourrions couvrir le coût de remplacement de votre passeport, de votre permis de conduire, de votre acte de naissance, de votre visa ou d'autres documents requis, jusqu'à concurrence de 500 \$ par personne assurée et par voyage.
- ✓ Profitez de vos trajets en voiture l'esprit tranquille. En cas d'urgence médicale, nous pourrions couvrir la restitution d'un véhicule à hauteur de 10 000 \$.

Couverture médicale

- ✓ Vous pourriez bénéficier d'une couverture médicale pouvant atteindre 10 millions de dollars par personne et par voyage pour les traitements médicaux nécessaires en cas d'urgence pendant un séjour à l'extérieur de votre province.
- ✓ En cas de décès soudain loin de chez vous, nous offrons une garantie pour les frais de préparation et de retour vers votre province, ou une garantie pour les frais d'incinération et/ou d'inhumation si le lieu de sépulture se trouve à l'endroit où a eu lieu le décès.
- ✓ Nous assurons votre sourire. Nous pourrions couvrir jusqu'à 5 000 \$ pour des soins dentaires d'urgence et jusqu'à 600 \$ pour soulager la douleur aux dents en cas d'urgence.
- ✓ Hospitalisation imprévue? En cas d'hospitalisation pour une urgence, nous sommes là pour vous aider à couvrir certains frais accessoires, comme le téléphone, la télévision, le stationnement et plus encore.

Réclamations

- ✓ Grâce à l'assistance médicale disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7, il vous suffit d'appeler le centre d'assistance multilingue aux réclamations afin d'obtenir des conseils sur les fournisseurs recommandés, la confirmation de la couverture, la facturation directe des frais et le suivi des soins.
- ✓ Obtenez des conseils sur les soins médicaux appropriés en fonction de vos besoins et recevez des instructions détaillées pour vous rendre sur les lieux.
- ✓ Grâce au centre d'assistance aux réclamations, vous pourrez bénéficier de services d'interprétation chaque fois que vous en aurez besoin, où que vous soyez dans le monde.

Faire le tour de vos taux exclusifs

Les taux suivants s'appliquent à une année d'assurance de 12 mois, soit du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 inclusivement. Ils sont basés sur certaines suppositions quant à la santé des voyageurs et à leur admissibilité à la couverture. Les taux individuels pourraient changer en fonction de vos réponses aux questions du questionnaire relatif aux options Santé. En cas d'adhésion au régime après le début de l'année d'assurance, les taux de primes seront calculés au prorata, de la date d'entrée en vigueur à la fin de l'année d'assurance.

Notre Régime complémentaire est également offert pour les voyages de plus de 35 jours consécutifs à l'extérieur du Canada. Communiquez avec nous pour obtenir plus d'information sur la prolongation d'un voyage.



Prime pour la protection individuelle

(La prime pour la protection familiale équivaut au double du montant ci-dessous)

Âge	Régime 17-jours	Régime de base 35-jours
0 - 39	146 \$	164 \$
40 - 49	173 \$	192 \$
50 - 54	199 \$	235 \$
55 - 59	229 \$	247 \$
60 - 64	240 \$	283 \$
65 - 69	269 \$	315 \$
70 - 75	528 \$	627 \$
76 - 80	889 \$	1 072 \$
81 et +	1 713 \$	2 088 \$

La taxe de vente s'applique en fonction de votre province ou territoire de résidence.



Contactez-nous pour simplifier
votre assurance voyage.

1.833.583.3205

belairdirect.com/fr/assurance-groupe/assurance-groupe-voyage

belairdirect.
assurance voyage

Les produits d'assurance voyage sont souscrits par La Compagnie d'assurance Belair inc. et les services sont fournis par l'Agence belairdirect inc. L'assistance voyage et le service de réclamation sont offerts par Gestion Global Excel inc. Les critères d'admissibilité, les conditions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans le contrat d'assurance et peuvent varier selon la province ou le territoire. Les informations fournies dans ce résumé sont à titre informatif seulement et ne doivent pas être considérées comme des conseils juridiques ou des conseils en assurance. Le libellé du contrat d'assurance prévaut. La Compagnie d'assurance Belair inc. et l'Agence belairdirect inc. sont des filiales apparentées. © 2025, La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. ¹Cette assurance peut ne pas couvrir les demandes de règlement liées à des conditions médicales qui ne sont pas stables, qu'elles soient divulguées ou non au moment de la souscription de ce contrat. ²Selon une comparaison entre le Régime de base 17-jours et 35-jours et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ³Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. Les garanties d'assurance Annulation, Interruption et Retard de voyage ne s'appliquent qu'aux réservations de voyage faites avant la date de départ.